

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Bourgogne et Franche-Comté

Bulletin technique n° 4/98 - 24 février 1998 - 2 pages

Grandes Cultures

Imprimerie du SRPV Bourgogne - Le Directeur-Gérant : J.C. RICHARD - CPPAP n° 1700 AD - ISSN : 0758-2374

Captures de charançons de la tige du colza

Lieu	Captures des 7 derniers jours	Captures cumulées au 23/02/98
21		
Aignay le Duc	8	20
Auxonne	0	1
Beaune	0	1
Duesmes	12	18
Lux (1)	1	1
Marsannay le Bois	5	7
Seurre	0	2
58		
Narcy	1	16
Ourouer	3	6
Raveau	0	1
71		
Lessard en Bresse	0	4
St Maurice en Rivière	1	1
St Loup de la Salle	0	0
Sennecey	8	21
89		
Auxerre	26	32
Bleigny le Carreau	1	1
Brannay	0	11
Massangis	6	7
25		
Routelle	0	5
39		
Amange	0	2
Annoire	2	31
Authume	0	1
St Aubin	0	11
70		
Chantes	0	2
Pesmes	2	4
Valay	0	0

COLZA

Stade : Reprise de végétation.
Le temps ensoleillé de la semaine dernière a permis de confirmer le vol de charançon de la tige sur l'ensemble de la région.

Préconisations :

➢***Secteurs plateaux de Bourgogne, Yonne et Nièvre : le traitement a dû être réalisé ou doit s'effectuer rapidement.***

➢***Secteurs plaine dijonnaise, Saône-et-Loire, Franche-Comté : le traitement est à prévoir dans le courant de la semaine prochaine.***

Traiter avec un produit autorisé pour cet usage. Eviter le parathion ethyl ou methyl (CHIMAC, PENNCAP M, YPHOS...) à profil toxicologique peu favorable (l'effet larvicide parfois recherché sur larves d'automne et motivant l'emploi de cette matière active est très insuffisant pour un positionnement de printemps).

POIS

Désherbage : Préconisations 1998

Le désherbage de prélevée reste la base du désherbage du pois. L'efficacité est très satisfaisante sauf si les traitements sont réalisés en conditions sèches ce qui a été le cas lors de la dernière campagne. Dans ce cas, un traitement de rattrapage en post-levée peut être réalisé, en intervenant à un stade jeune des adventices.

Désherbage de prélevée : le choix du produit est à raisonner à la parcelle, selon la flore et le type de sol. La présence ou non de gaillet et/ou de crucifères influe sur le choix du produit.

❶**En absence de gaillet ou de crucifères** préférer l'utilisation des produits suivants :
- efficaces sur chénopode, matricaire, stellaire et véroniques : TREPLIK DUO 4,8 l (néburon + pendiméthaline) ; CHANDOR 4 l (trifluraline + linuron), TERSIPLENE 4 l (trifluraline + linuron).
- efficaces sur chénopode, matricaire, sanve et stellaire : WINNER 5 kg (fluorochloridone + néburon), RACER 1,5 l (fluorochloridone) moins efficace sur stellaire.

COLZA

Vol généralisé du charançon de la tige.

POIS

. Désherbage
. Dépliant

Service Régional de la Protection des Végétaux
Z.I Nord - BP 177
21205 - BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 - BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

TARIF PAPIER 330 F - FAX 380 F

- efficaces sur chénopode, matricaire stellaire et renouée des oiseaux : PREMIUM 4 à 5 l (néburon + terbutryne), TRIBUNIL 4 kg (méthabenzthiazuron).
- efficaces sur chénopode, capselle, coquelicot, mouron et fumeterre : ZEPHIR 2,5 à 3 l (terbutryne).

❷En présence de gaillet, chénopode, matricaire, aethuse et renouée des oiseaux, recherchez une action renforcée avec CENTAURE (trifluraline + néburon + clomazone) aux doses de 3 l à 3, 5 l.

❸En présence du complexe gaillet, chénopode, matricaire, sanve et vulpin, préférez l'action du CHALLENGE 600 (aclonifen) 4 à 4,5 l.

Remarque : en terres filtrantes, éviter CHANDOR et TRAPAN EC (produits à base de linuron).

Désherbage seul de post-levée : 2 produits sont homologués contre les dicotylédones :

DRIBBLE (2,5 à 3 l/ha) a un large spectre d'efficacité y compris sur *Ammi majus* ; moyen sur renouées des oiseaux, pensée, mercuriale et nul sur graminées et chardons. Il peut être utilisé avant le stade 4-5 feuilles du pois.

BASAGRAN (1,5 à 2,5 l/ha) : spectre d'efficacité limité (matricaire, chénopode, sanve, aethuse). Peut être utilisé jusqu'au stade 8-10 feuilles.

Les associations CHALLENGE 600 + BASAGRAN et CHALLENGE 600 + BASAGRAN + PROWL 400 : les spécialités commerciales PROWL 400 et CHALLENGE 600 n'étant pas homologuées en post-levée, l'application de ces associations reste sous l'entière responsabilité des utilisateurs.

Les programmes prélevée + post-levée : ce sont des programmes complets mais très sensibles à la phytotoxicité. Si l'herbicide de prélevée a manqué de sélectivité, l'application d'un produit de post-levée quel qu'il soit augmente le niveau de phytotoxicité dans la majorité des situations. Toute utilisation de produit de post-levée présentant une marge de sélectivité étroite sera donc à éviter. BASAGRAN reste toujours parmi les plus sélectifs.

Le passage en post-levée doit être considéré comme une solution de rattrapage.
- sur gaillet + renouée : DRIBBLE (2,5 à 3 l)
- sur matricaires : BASAGRAN (1,5 à 2,5 l)
- sur chardon : TROPOTONE (4 l) **en localisation uniquement**.

Les antigraminées : pour viser une bonne efficacité, l'application d'un antigraminées doit être réalisée sur des plantules suffisamment développées (> 3 F.). Attention aux phytotoxicités lors d'un mélange d'un antigraminée avec un autre herbicide : respectez les préconisations des firmes.

Nouveautés :

BASAGRAN SG : nouvelle formulation dosant 87 % de bentazone soit une équivalence de dose selon le rapport suivant :
1 l de Basagran = 0,55 kg de Basagran SG

NYKEYL ou **CLINE** : nouvelle spécialité proposée par la Société RHONE POULENC, à base d'aclonifen (350 g/l) et de flurtamone (94 g/l) : dose homologuée 4 l/ha. Ce produit doit s'appliquer juste après le semis, soit plus tôt qu'un CHALLENGE. Son spectre est très voisin de celui de CHALLENGE. Il présente une action moyenne sur fumeterre mais meilleure que les produits déjà présents sur le marché.

TOURNESOL

Choix des variétés

La tolérance variétale au phomopsis doit être un critère primordial de choix des variétés cultivées en tous secteurs de Bourgogne Franche-Comté (voir bulletin bilan tournesol n° 2/98 du 28/01/98).

Il sera essentiel de privilégier les variétés Très Peu Sensibles ou Peu Sensibles.

En parcelles agriculteurs, notre enquête de fin de campagne portant sur 400 parcelles montre clairement un gradient d'attaque entre variétés TPS, PS et Sensibles :

Extrait des essais SPV régionaux 1997

% de tiges touchées

Lieu	Date de semis	RIGASOL Très peu Sensible (TPS)	ALBENA Peu Sensible (PS)	ANGELA Sensible (S)
Brazey en Plaine (21)	10/04/97	8	32	40
Flogny (89)	09/04/97	4	12	44
Vaudrey (39)	01/04/97	12	38	48

Répartition des parcelles par classe d'attaque selon les variétés

	Attaque faible	Attaque moyenne	Attaque élevée
Variété Sensible	41 %	30 %	29 %
Variété Peu Sensible	57 %	31 %	12 %
Variété Très Peu Sensible	80 %	18 %	2 %

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, songez à votre réabonnement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans nos envois.